

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juillet 2025

---

PORTANT CRÉATION D'UN STATUT DE L'ÉLU LOCAL - (N° 1603)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 32

présenté par

M. Portier, Mme Bazin-Malgras, M. Taite, Mme de Maistre, M. Le Fur, M. Ray, Mme Corneloup,  
Mme Duby-Muller, M. Berger et Mme Petex

-----

### ARTICLE 18 BIS A

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.